



PROPOSITION DE SIMPLIFICATION

NOTICE D'UTILISATION

La présente fiche vous permet de faire remonter vos propositions de simplification, relevant du périmètre de compétence de l'État ou de ses opérateurs, à votre député.

Michel MÉNARD
Député de la 5^e Circonscription
4 rue Léonard de Vinci 44470 CARQUEFOU
Tél : 02 40 68 70 04
contact@michelmenard.fr

Elle comprend :

- une partie description vous permettant de détailler la difficulté rencontrée, la procédure en vigueur et la nouvelle procédure proposée.
- Une partie concernant le volet consultation. Votre député soumettra votre proposition à un panel d'acteurs. Cela permettra d'en évaluer l'opportunité et de vérifier si elle peut être généralisée au-delà du cas d'espèce avant d'être transmise aux services de l'État.

Toutes les propositions seront instruites par la mission simplification et feront l'objet d'un retour motivé. Les propositions recevables seront transmises au conseil de simplification en vue de leur mise en œuvre.



PROPOSITION DE SIMPLIFICATION

DESCRIPTION

Porteur

Michel Ménard Député

Source : particulier

Nom et adresse

Date

JJ/MM/AAAA

Difficulté rencontrée

Procédure en vigueur *(Décrire la procédure de manière détaillée. Identifier les points de blocage et de complexité)*

Nouvelle procédure proposée *(Décrire précisément le nouveau processus / Identifier les avantages par rapport à la situation antérieure)*